

62j - 7 août 1914
 Les commis arrivés hier soir (Barré serg^t a été puni de 1j. d'arrêts de rigueur pour avoir traversé la ville de Bayonne avec son détachement en disant et de une tenue débraillée" (drapeau, fleurons au bout des fusils, capotes déboutonnées etc) "off. des Int^s" sont au bureau: Serj^t Barré, Capor. Dolanne, Bordacher et Arois auxquels plus tard seront adjoints à Fournier pour les sub^{us} et Duplanis. - Labadie, bicycliste. - Serj. cycliste.

72j - 8 août 1914
 Changem^t de local de la S^t Int^s qui s'installe chez M. Belle Grand (m^ll^e m^ll^e G. artiste a exposité au Salon de la Ville de Bayonne et ses élèves Bayonnais), à l'Institution Jeanne d'Arc, r. de l'Évêché vis à vis de la mairie, avec l'Intend^t: achat de ^{meubles} ~~meubles~~ ^{meubles} ~~meubles~~

82j - 9 août 1914
 Installation d'un parc à bétail à l'abattoir de Bayonne pour le travail: en viande fraîche des troupeaux de la Riv^{ère}
 M. Barnumey est désigné comme Gestionⁿ
 M. Estingoy s'occupe du détachement -
 M. Coimieux, chef des bureaux et de la comptabilité bicycliste serj^t comme vaqueur.

92j - 10 août 1914
 Punition donnée par M. Belbezi au "tringle" Lafocade, ord^e du capit^e: Couillaud. Le mil^l a été renvoyé en ville par l'officier ne promenant sans avoir exécuté un ordre donné -
 Consigne au planton du cantonnement: "Le planton à la porte ne laissera entrer aucun étranger de le cantonnement. Les civils qui demandent à voir les propriétaires de l'immeuble seront reçus avec la plus gr^{de} politesse et accompagnés discrètement jusqu'à l'entrée de la cour. Le planton les suivra des yeux et s'assurera que ces étrangers ou étrangères s'engagent l'entrée située au fond de la cour à droite. Lorsqu'une personne se présentera pour voir un militaire du cantonnement, le planton la fera arrêter dessous le pas perdue qui est entre le portail et la cour et fera appeler l'intéressé. Sous aucun prétexte, les

civils ne devront entrer dans le cantonnement dont l'accès est uniquement réservé aux mil^l et serj^t de l'artillerie.
 M. Estingoy prend livraison au 49^e Inf^{an} de matériel de campagne: des G. G.: 3 marmites, 3 plats, 3 louches, 3 fourchettes, 3 couteaux à découper 2 moulin^s à café, 10 seaux en toile.

102j - 11 août 1914
 M. Belbezi touche les cartouches des G. G.
 M. Calvel G^l de Riv^{ère} décide si on touchera les vivres de campagne.
 M. le 1^{er} Int^s de Metz part à Bordeaux pour causer avec M. Ernest Le Bars, direct^r de l'Int^s de la 18^e Région.

112j - 12 août 1914
 Je m'occupe avec M. Barnumey de l'alimentat. envisagé (visite à Claverie présid^t du Syndicat bouchers de Bayonne)

122j - 13 août 1914
 On reçoit les harnachem^{ts} des ordon^{cs}
 On ~~me~~ notifie l'ordre m'alloquant ^{la} ~~la~~ remise d'équipement (indemnité de)

132j - 14 août 1914
 Je m'occupe de demande d'un vétérin^{aire} pour l'abattoir
 M. M. ^{hoquet} Decamps, fait Pierre (difficultés potelières) sont désignés de la division ^{la} ~~la~~ même mil^l par l'abbé Barbon, aumônier mil^l ^{assisté} ~~assisté~~

142j - 15 août 1914
 M. Estingoy prend livraison au 49^e d'Infanterie du petit outillage à distribution de la division

152j - 16 août 1914
 On demande que le lieutenant Page, off. d'apparoi-
 -nement de la 142^e et boucher, de son état, soit mis à la disposition des 12 Int^s pour achats de bétail. Cette demande est accordée